

Fabrique d'une ville médiévale

Fabrique d'une ville médiévale

Saint-Émilion au Moyen Âge

textes réunis par

Frédéric Boutouille, Dany Barraud et Jean-Luc Piat

avec le concours financier de la Direction régionale de la Culture, Service Régional de l'Archéologie, l'Institut Ausonius (UMR 5607), l'université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, la Communauté de communes de la Juridiction de Saint-Émilion, et soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et sociales du CNRS

Aquitania

Supplément 26

– Bordeaux –

Sommaire

AUTEURS	7
AVANT-PROPOS, par B. Lauret	9
INTRODUCTION, par Fr. Boutouille, D. Barraud, J.-L. Piat	11

1. D'Ascumbas à Saint-Émilion

P. RÉGALDO-SAINT BLANCARD	
Un écrin d'histoire : le territoire de la juridiction de Saint-Émilion avant le Moyen Âge.....	21-38
J.-L. PIAT, CHR. SCULLER, avec la collab. de V. DELAUGEAS	
À six pieds sous terre ou au ciel : les lieux d'inhumations de surface et souterrains de Saint-Émilion	39-102
C. TREFFORT	
L'épithape de <i>Costaulus</i> : un monument épigraphique du milieu du XII ^e siècle	103-112
R. VERGNE, P. MORA, avec la collab. de FR. BOUTOULLE	
La numérisation et la visualisation 3D de l'épithape de <i>Costaulus</i>	113-122

2. Saint-Émilion et la mémoire canoniale

FR. DOLBEAU	
Le dossier hagiographique de saint Émilion.....	125-138
J.-L. LEMAITRE	
Le "Livre du chapitre" de l'abbaye de chanoines réguliers de Saint-Émilion (XII ^e -XIII ^e siècles)	139-152

3. Mémoire des pierres, langue des formes

É. JEAN-COURRET	
Approche des dynamiques spatio-temporelles de la formation de Saint-Émilion à travers le plan de 1845	155-180
J. MASSON	
L'église collégiale de Saint-Émilion	181-198

CHR. GENSBEITEL	
Le “Palais Cardinal”	199-214
PH. DURAND	
La Tour du Roy de Saint-Émilion est-elle une construction royale ?	215-236
P. GARRIGOU GRANDCHAMP	
L'architecture civile du XII ^e au XIV ^e siècle à Saint-Émilion : bilan des connaissances et problématiques de recherche	237-262
Annexe. Inventaire des maisons de Saint-Émilion - XII ^e -XIV ^e s.....	263-310

4. La bourgeoisie de Saint-Émilion, entre jurade et négoce

FR. BOUTOULLE	
L'apogée d'une “bonne ville”. Saint-Émilion pendant les premiers temps de la jurade (1199-1253)	313-346
S. LAVAUD	
Genèse d'un territoire viticole : le vignoble médiéval de Saint-Émilion	347-362
S. FARAVEL	
Saint-Émilion et la “Mer” : les relations de Saint-Émilion avec la Dordogne au Moyen Âge.....	363-372
J.-CHR. TÖLG	
Saint-Émilion et le roi. Les relations avec la couronne de France après la conquête de 1453.....	373-386
CONCLUSIONS, <i>par B. Cursente</i>	387-392
ANNEXE	
La vie de saint Émilion (ou Vie A).....	393-398
RÉSUMÉS.....	399-411

L'église collégiale de Saint-Émilion

Juliette Masson

Les textes conservés relatifs à l'église collégiale de Saint-Émilion sont peu nombreux. Cependant elle a déjà fait l'objet de plusieurs études. Léo Drouyn est l'auteur de la première, dans ses *Notes historiques et archéologiques* de 1858, reprises en grande partie dans le *Guide du voyageur à Saint-Émilion*. Jean-Auguste Brutails consacra une étude à la collégiale dans son ouvrage sur les *Vieilles églises de la Gironde* en 1912. La même année, Louis Serbat la présentait au cours du congrès de la Société française d'archéologie tenu à Angoulême. Une nouvelle présentation fut réalisée par Marcel Aubert lors du Congrès de Bordeaux en 1939. Jacques Gardelles proposa ensuite une analyse approfondie en 1958 avec une étude ciblée sur les influences perceptibles au sein de l'architecture de la collégiale. Il démontra en effet que les partis architectural et ornemental de la collégiale de Saint-Émilion semblaient avoir été influencés par les abbayes augustiniennes fondées par Geoffroy du Loroux, archevêque de Bordeaux de 1136 à 1158 (fig. 1)¹. La collégiale apparaît ensuite dans la thèse d'André Mussat sur l'architecture gothique dans l'ouest de la France en 1963. L'étude la plus récente a été réalisée par Anne Prache en 1990 pour le *Congrès archéologique de France* sur le Bordelais et le Bazadais, où elle appuie les propos de Jacques Gardelles.



Fig. 1. Carte des communautés de chanoines dans les diocèses de la province ecclésiastique de Bordeaux, XI^e-XIII^e siècles.

1- Les illustrations sont toutes, sauf mention contraire, de l'auteur.

Nous proposons de reprendre l'étude architecturale de l'abbaye, en particulier celle de l'église, en suivant les différentes phases de remaniements pour comprendre la physionomie actuelle de l'édifice. Un nouveau regard est possible aujourd'hui sur son architecture grâce à des données récentes obtenues lors de l'étude d'une autre fondation de l'archevêque Geoffroy du Loroux, l'abbaye Saint-Pierre de l'Isle, permettant d'appuyer les conclusions de Jacques Gardelles. Par ailleurs, ce nouveau regard sur l'église abbatiale amène à proposer d'autres hypothèses quant à la chronologie de la construction de l'église abbatiale au XII^e siècle. L'étude développée ici suit la chronologie des constructions et des transformations pour respecter l'évolution de l'édifice.

FONDATION DE LA COMMUNAUTÉ DE CHANOINES ET ARCHITECTURE DE L'ABBAYE AU XII^e SIÈCLE

Origines de la fondation

Les recherches de ces dernières années, reprises et développées par le présent colloque, permettent de reconsidérer les origines de Saint-Émilion et de remettre en question une partie des traditions établies jusqu'ici. On ne peut plus considérer l'épithète de *Costaulus* comme la première mention écrite datée de saint Émilion car la lecture proposée par le chanoine Tonnelier de cette inscription, notamment du millésime "1014", s'est révélée erronée². Les pièces du dossier hagiographique qui racontent l'arrivée de l'ancien moine de Saujon en ce lieu et ses miracles sont tardives : François Dolbeau place la rédaction de la plus ancienne (*Vie A*) entre 1060 et 1120³. Le rattachement de l'église de Saint-Émilion à Nanteuil-en-Vallée, que l'historiographie locale, à la suite d'une erreur de Mabillon, fait remonter haut dans le temps, n'est pas prouvé avant 1097 et le texte qui en fait état donne à penser que cette situation est alors récente. En l'état du dossier, c'est la charte de l'archevêque de Bordeaux Josselin de Parthenay (1059-1086) mettant en place une communauté de chanoines qui offre la première mention écrite datable d'un lieu de culte dédié à saint

Émilion⁴. L'origine de l'opération est une demande des confrères de Josselin de Parthenay, outrés de voir le "lieu où repose le corps de saint Émilion" possédé par les laïcs, au premier rang desquels le vicomte de Castillon. En fait de religieux, la charte n'évoque qu'un certain Forton Roland, "vivant du bénéfice de cette église séculièrement avec femme et enfants". Exhorté par l'archevêque à abandonner son épouse et sa progéniture, Forton Roland accepte finalement de vivre "canoniquement et régulièrement" et d'être versé dans la communauté de "frères" desservant l'église. Au vu de la tonalité grégorienne de cette charte, stigmatisant les investitures laïques ou le nicolaïsme, la réunion d'évêques et d'abbés à laquelle il est fait allusion est certainement un des deux conciles marquant l'arrivée de la réforme dite grégorienne dans la province de Bordeaux (Poitiers 15 janvier 1078 ou 1079 n.st.) ou dans le diocèse de Bordeaux (12 octobre 1079)⁵. Elle n'évoque ni monastère antérieur ni communauté de frères avant l'institution des chanoines, seulement un lieu de culte (*ecclesia, sanctuarium*) doté de reliques avec un desservant concubinaire.

Quelques années plus tard, un conflit éclata entre les chanoines de Saint-Émilion et les moines de Nanteuil. Ces derniers, aidés du vicomte Pierre de Castillon, tentèrent de s'emparer des biens de la communauté de Saint-Émilion. Les chanoines, expulsés et remplacés par des moines de Nanteuil, se réfugièrent à Fronsac, en prenant soin d'amener avec eux les reliques du saint. Informé de cette situation, l'archevêque de Bordeaux, Josselin de Parthenay ou son successeur Amat d'Oloron (1089-1101), frappa d'anathème le vicomte Pierre et les moines de Nanteuil. Les chanoines rentrèrent à Saint-Émilion, mais les dispositions de la charte de 1079 finirent par être oubliées et la collégiale tomba à nouveau sous la coupe des laïcs⁶.

Vers 1110, l'archevêque Arnaud Géraud de Cabanac (1103-1130) renouvela la tentative de son prédécesseur. Il rétablit la discipline dans la communauté de chanoines en instaurant la règle de saint

2- Voir Treffort, dans ce volume.

3- Voir Dolbeau, dans ce volume.

4- Sainte-Marthe [1720] 1873, instr. 323-324 n°LXI. Guadet éd. [1841] 1991, 24-27.

5- Pontal 1995, 181-182.

6- Guadet éd. [1841] 1991, 24-27.

Augustin⁷. Il attribua à la communauté un nouvel abbé, Aimon, un religieux venant de l'abbaye de Lesterps située en Limousin. Il étendit sa protection à l'ensemble des biens du monastère et dressa la liste des églises possédées par les chanoines⁸.

Le manque de documentation empêche d'illustrer la période entre les années 1130 et la fin du XII^e siècle, mais c'est vraisemblablement suite à la restauration d'Arnaud Géraud de Cabanac que les chanoines abandonnèrent l'église souterraine pour s'installer dans une nouvelle église pourvue d'un cloître, construite au sommet du plateau calcaire.

Étude des vestiges de l'abbaye du XII^e siècle

L'église présente actuellement un plan résultant de multiples reprises réalisées sur l'église du XII^e siècle, et ce dès le XIII^e siècle jusqu'au XVI^e siècle (fig. 2). Une nef à vaisseau unique divisé en trois travées ouvre à l'est sur un vaste sanctuaire. Ce dernier est formé d'un transept, large de trois travées et profond de deux travées, ouvrant sur un chevet constitué d'une travée droite et d'une abside polygonale, et flanqué de deux chapelles à fond plat. Un cloître de plan carré est accolé au mur nord de la nef.

Le chevet du XII^e siècle a totalement disparu dans les remaniements postérieurs. Seuls le transept, la nef et le clocher occidental ont conservé des parties de cette première église. Le cloître a également conservé des éléments de ce premier ensemble collégial du XII^e siècle.

- Les vestiges du transept du XII^e siècle

Les murs occidentaux de l'actuel sanctuaire sont les seuls vestiges du transept élevé au XII^e siècle (fig. 3 et 4). L'élévation occidentale est percée au sud d'une baie en plein cintre. Dépourvue de décor intérieur, cette baie présente deux rouleaux à l'extérieur. La

7- Sainte-Marthe [1720] 1873, *Instrumenta*, t. LXI et LXII, col. 323-325.

8- Cette liste est la première mention de l'étendue des possessions de la communauté de Saint-Émilion : la chapelle de l'église avec tous les bénéfices appartenant à ladite église, l'église de Saint-Marie-Madeleine (situées aux portes de Saint-Émilion), l'église de Saint-Jean de Fozera (aujourd'hui Saint-Jean de Libourne), l'église de Saint-Martin-de-Mazerat, l'église de Saint-Pey-d'Armens (au sud-est de Saint-Émilion), l'église de Saint-Georges-de-Montagne (au nord), l'église de Saint-André (commune de Montagne).

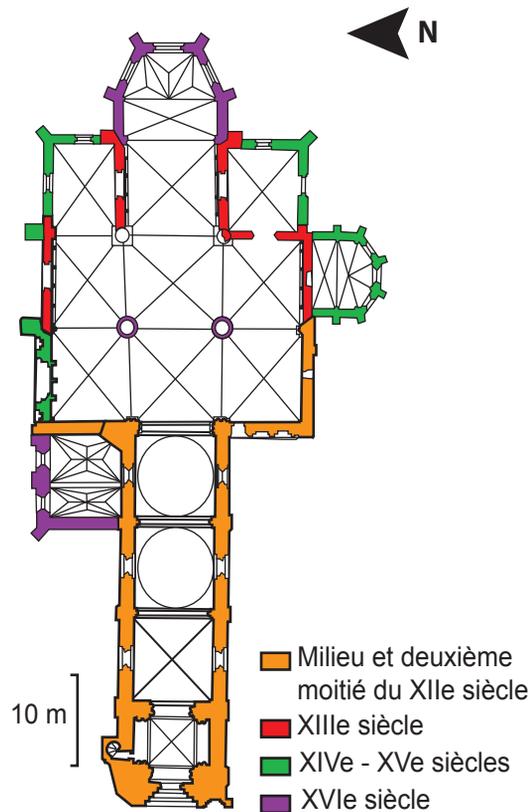


Fig. 2. Plan de l'église collégiale de Saint-Émilion.

présence de cette baie et le rang de claveaux formant comme un formeret sur le mur sud indiquerait un croisillon voûté d'un berceau⁹. On observe en effet un cordon horizontal sur les murs occidentaux de l'ancien transept, situé au niveau et dans le prolongement des tailloirs des supports de la travée orientale de la nef. Il se poursuit dans cette travée et s'interrompt de chaque côté avant la baie. Ce cordon soulignait alors dans le transept la voûte en berceau évoquée précédemment.

9- Gardelles 1958, 391-392 ; Brutails 1912, 102-105. Jean-Auguste Brutails suggéra une coupole sur le croisillon sud, mais Jacques Gardelles infirme cette hypothèse en soulignant qu'elle aurait coupé la baie occidentale.



Fig. 3. Bras sud du transept prise vers le sud-ouest.



Fig. 4. Bras nord du transept prise vers le nord-ouest.

Il est probable également que la croisée ait été couverte d'une coupole. Les supports composés d'un dossier et d'une paire de colonnes engagées à chapiteaux réunis sous un même tailloir, peuvent en effet indiquer ce type de voûtement¹⁰. Ces supports reçoivent le doubleau de la coupole voûtant la travée orientale de la nef.

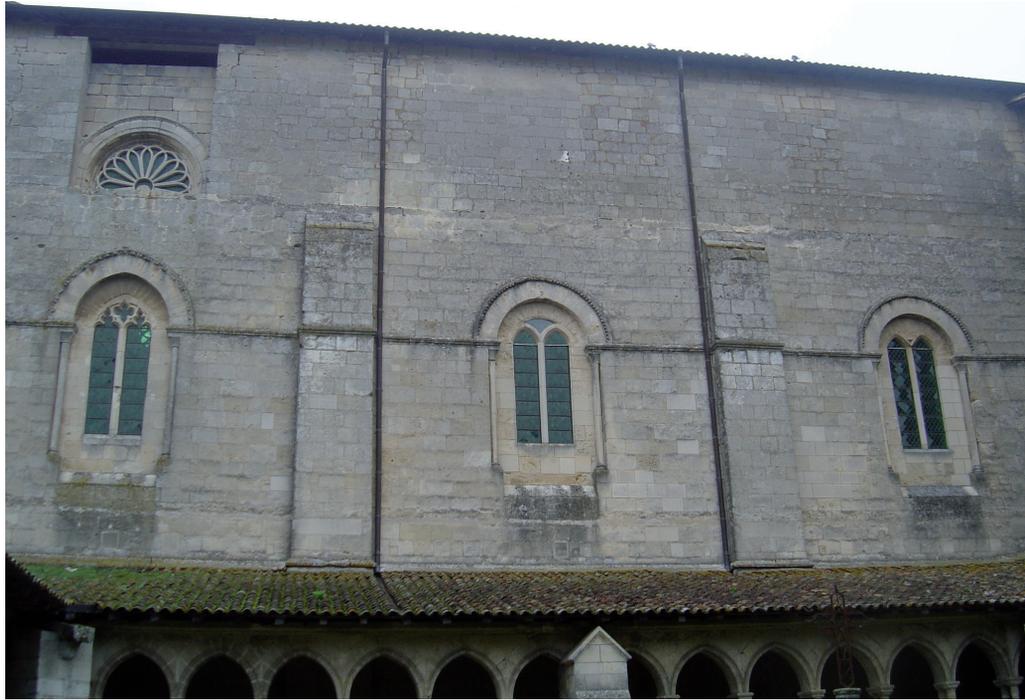
Le transept de l'église du XII^e siècle était donc un transept saillant, où les bras étaient couverts d'une voûte en berceau plein-cintre et la croisée probablement voûtée d'une coupole sur pendentifs. Aucun décor ne semble avoir agrémenté cet ensemble sobre, où les supports sont toujours pourvus des chapiteaux nus primitifs.

- Les vestiges de la nef du XII^e siècle

La nef est à vaisseau unique et présente trois travées : les deux travées orientales sont voûtées d'une coupole sur pendentifs, la travée occidentale est couverte d'une voûte d'ogives bombée. Le cordon interrompu dans la travée orientale laisse supposer que le projet initial pouvait être une voûte en berceau. Le changement de parti (coupole au lieu de berceau) a dû s'effectuer lorsqu'on élevait cette travée, les baies ayant été placées à un niveau supérieur à celui des baies du transept. Extérieurement, les volumes devaient alors présenter un transept bas par rapport à la nef. La travée occidentale comporte les mêmes supports que les deux autres travées, aux chapiteaux nus à l'est et ornés de motifs géométriques à l'ouest, mais ils ont été complétés d'une colonnette engagée au-dessus des formerets. Ces colonnettes ajoutées sont coiffées de chapiteaux disposés de biais pour recevoir les ogives de la voûte, et ils sont ornés de feuillages à l'est et de têtes à l'ouest.

La nef présente un décor austère : les murs sont nus et les chapiteaux coiffant les supports, une colonne engagée sur un dossier, sont lisses. Le seul décor réside dans la rangée de damiers soulignant les coupoles et les colonnettes en retrait insérées dans l'encadrement des baies. On observe une progression dans le décor des baies : la baie occidentale du transept sud présente une imposte nue portant deux simples rouleaux. Les deux baies des deux travées orientales de la nef ont été percées plus haut. Leurs

10- Gardelles 1958, 391-392.



archivoltes en plein cintre sont soulignées dans leur partie supérieure d'une rangée de pointes de diamants ; elles retombent sur des colonnettes coiffées de chapiteaux nus. La travée occidentale est percée de baies proches de celles des deux autres travées, la différence résidant en l'archivolte brisée et ornée d'une frise de rinceaux végétaux. Elles sont en outre surmontées d'une petite baie, dont la forme se situe entre le demi-cercle et l'oculus. Ces baies ont été comparées par Jacques Gardelles à des ouvertures en demi-cercle à Biron et à l'hôpital de Pons en Charente-Maritime, et à Pleine-Selve en Gironde.

À l'extérieur de la nef, au nord, une rangée de modillons indique la hauteur primitive des murs, suggérée également par la hauteur d'un contrefort plat et le négatif de la corniche ponctuellement perceptible. La même hauteur est observable au sud par la hauteur des contreforts, moins remaniés de ce côté-ci de la nef (fig. 5a et 5b). Une seule baie par travée s'ouvre dans les murs, rythmés uniquement par ces contreforts très plats, placés au droit de chaque retombee¹¹. Les murs de la nef s'élevaient au-dessus des murs du transept, mais on ignore comment les voûtes



Fig. 5a et b. Élévations extérieures de la nef.

11- Gardelles 1958, 392.

de la nef étaient recouvertes. Marcel Aubert mentionnait une pyramide creuse qui recouvrait la coupole orientale, construite au XIV^e ou au XV^e siècle¹².

Les baies quasiment circulaires de la travée occidentale de la nef nécessitent une attention particulière. Elles s'intègrent dans la partie rehaussée des murs nord et sud de la nef et elles furent par conséquent considérées de prime abord avec prudence : elles peuvent appartenir aux constructions de la fin du XII^e siècle ou être contemporaines du rehaussement placé par Anne Prache et Jacques Gardelles au XVI^e siècle¹³. Après observation de ces baies de près au niveau des combles, il semble qu'elles adoptaient une ouverture supérieure au demi cercle alors qu'elles paraissent semi-circulaires de prime abord. Détail important, leur encadrement fut posé sur le mur de la nef dont le niveau primitif a été observé à l'extérieur par le négatif d'une corniche. Au niveau du parement extérieur, la maçonnerie du rehaussement visible de part et d'autre de chaque baie est plaquée contre le parement lié à ces dernières. Aucune trace de rupture n'étant perceptible au niveau du parement intérieur de la nef, on peut supposer que ces baies appartiennent à la réalisation des parties hautes de la travée occidentale à la fin du XII^e siècle : elles auraient été en partie posées sur les murs de la nef déjà en place, en retrait par rapport à l'extérieur, mais bien alignées au niveau du parement intérieur. Elles auraient ensuite été bordées à l'extérieur par la maçonnerie liée au rehaussement médiéval ou moderne des murs de la nef, maçonnerie qui vient empiéter légèrement leur encadrement. Ainsi, ces baies pourraient bien appartenir à la phase de travaux mettant en place la voûte d'ogive de la travée occidentale de la nef, vers la fin du XII^e siècle.

- Les vestiges du porche et de la façade occidentale du XII^e siècle

La travée occidentale de l'église est nommée "porche" dans les études relatives à la collégiale car il s'agit d'un espace d'accueil et de transition entre l'extérieur, le monde séculier, et l'intérieur de l'église, l'espace sacré. Un traitement différent dans les supports et les dimensions de cette travée par rapport à

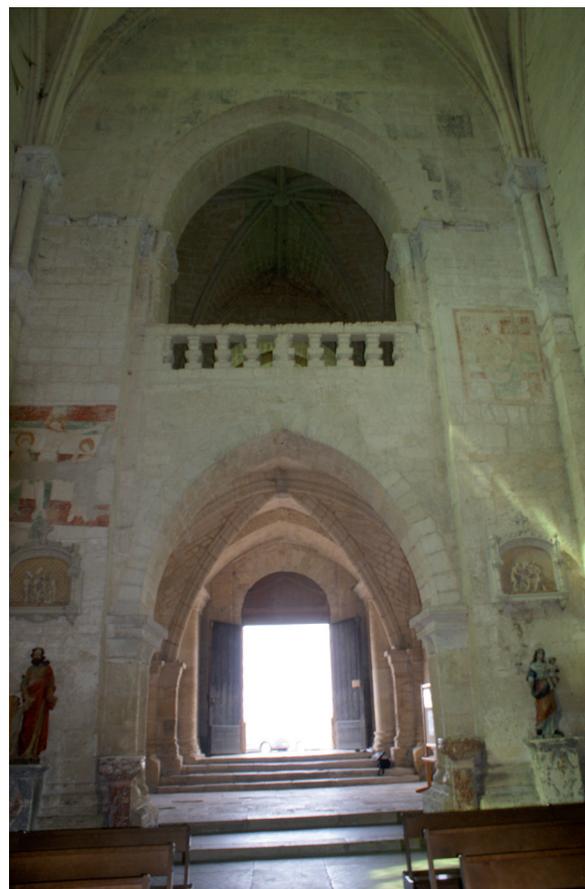


Fig. 6. Porche prise vers le nord-ouest.

celles de la nef distingue effectivement cet espace du reste de l'église.

Les murs latéraux du massif barlong du porche sont dans le prolongement de ceux de la nef à l'extérieur. Cette observation a suggéré à Jacques Gardelles que le lancement de la nef et celui du porche étaient simultanés. On remarque cependant que, à l'intérieur, il n'y a pas de continuité dans le parement entre les murs orientaux du porche d'une part, et les dossierets des angles occidentaux de la nef ainsi que les murs nord et sud de la nef d'autre part. Il y a donc ici une rupture dans le parement qui ne contredit pas la contemporanéité mais qui souligne néanmoins deux étapes différentes. Les murs nord et sud du porche ont pu être lancés en même temps que ceux de la nef, mais les murs orientaux du porche, formant cloison entre cet espace et la nef, semblent avoir été ajoutés

12- Aubert 1941, 177-178.

13- Prache 1990, 212.

ensuite ou étaient déjà en place lors de l'élévation de la nef.

Dans le porche, les piliers d'angle, massifs, sont composés de paires de colonnes engagées réunies par un seul taillloir, comme les piliers entre la nef et la croisée du transept, mais dans des dimensions moindres et un aspect moins élancé (fig. 6). Ils portent une voûte d'ogives bombée, au-dessus de laquelle s'élève une tribune ouvrant sur la nef par une baie en arc brisé. Dans sa disposition primitive, cette travée occidentale n'avait pas de tribune et les paires de colonnes engagées montaient de fond sans être interrompues par un étage. Les chapiteaux conservés aujourd'hui dans l'actuelle tribune présentent l'aspect primitif de cette haute travée occidentale dont le traitement est différent des travées de la nef (fig. 7a, 7b, 7c). L'agencement des supports (paires de colonnes engagées recevant la retombée de larges arcs en plein cintre) évoque un voûtement en coupole sur pendentifs.

La tribune fut rajoutée ensuite, coupant les colonnes engagées dans leur partie basse où furent rajoutés des chapiteaux lisses semblables à ceux de la nef mais en gardant les proportions des chapiteaux primitifs de ces colonnes. La voûte sur croisée d'ogives du rez-de-chaussée, les chapiteaux lisses associés, et la nouvelle tribune seraient ainsi des aménagements contemporains, que l'on pourrait placer dans les reprises du XIII^e siècle¹⁴.

Les chapiteaux primitifs conservés aujourd'hui dans la tribune sont nus ou décorés de motifs géométriques, parfois seulement en partie haute de la corbeille marquée d'un trait concave. Les taillloirs sont aussi ornés de motifs géométriques, dont des frises de demi cercles, et se prolongent en cordon sur les parements associés. On retrouve le même répertoire pour les chapiteaux occidentaux de la nef, sur lesquels

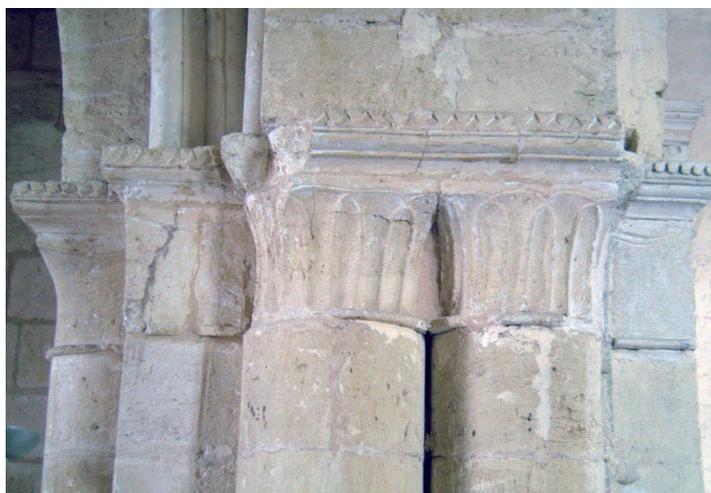


Fig. 7a, b et c. Chapiteaux de la travée occidentale de la nef, aujourd'hui situés dans la tribune.

14 Les taillloirs des chapiteaux placés au rez-de-chaussée affichent un profil attribuable au XIII^e siècle.

furent ajoutées les colonnettes pour recevoir les ogives. En partie haute, les colonnes orientales du porche ont été tronquées pour former comme un dossier et insérer la balustrade dans l'angle ainsi formé. On remarque que les tambours de ces colonnes jumelées sont alignés avec les assises des murs orientaux du porche. Il semblerait que ces derniers fonctionnent avec les colonnes jumelées. Un ensemble apparaîtrait alors ici : les murs orientaux du porche, liés aux colonnes jumelées coiffées de chapiteaux de même style que ceux situés dans les angles occidentaux de la nef. Or nous avons remarqué que les parements n'étaient pas alignés entre les murs orientaux du porche et les murs nord et sud de la nef. Ainsi, il semble que cette travée occidentale fut plaquée contre les murs de la nef, ou inversement, ce qui n'exclut pas une contemporanéité (suggérée par les chapiteaux similaires) mais donnerait un indice sur le déroulement de la construction. Cet espace d'entrée dans l'église, par sa fonction de transition entre le profane et le sacré, aurait ainsi reçu un traitement particulier et distinct de celui de la nef, notamment par la hauteur de ses supports et l'adoption d'un décor moins sobre.

Le beffroi aujourd'hui visible en partie supérieure de la terminaison occidentale fut ajouté au *xvi^e* siècle, lui donnant ainsi une fonction de clocher. Il est difficile de déterminer si un clocher fut réalisé entre le *xii^e* et le *xvi^e* siècle. Cet aspect est perçu par Jacques Gardelles et Anne Prache comme un inachèvement ; ils proposent la proximité de l'enceinte de la ville comme en étant la cause¹⁵. Il est aussi envisageable que le but premier de cette terminaison occidentale n'ait pas été de porter un beffroi mais seulement d'accueillir les fidèles. La population de Saint-Émilion disposait en effet d'un clocher isolé construit dès le *xii^e* siècle au-dessus de l'église souterraine, visible de loin, assurant le rôle de signal et de symbole de prestige par son beffroi haut placé.

La vis d'escalier, visible à l'extérieur sur le côté nord de la travée, a été intégrée dans un massif rectangulaire. Une partie de ce dernier semble contemporaine de l'élévation du *xii^e* siècle par la continuité dans le parement, mais l'interruption de l'imposte suggère peut-être un ajout postérieur. La partie haute est une



Fig. 8. Façade occidentale.

terminaison du *xvi^e* siècle, et la partie basse semble avoir été reprise en sous-œuvre¹⁶.

La façade, probablement de la seconde moitié ou de la fin du *xii^e* siècle, paraît avoir été plaquée contre la travée occidentale de l'église, au vu de leurs parements intérieurs respectifs qui ne présentent aucune continuité. Elle est divisée verticalement en trois parties par des contreforts-colonnes, et horizontalement en deux niveaux par un bandeau (fig. 8). Un grand

16- La compréhension de la chronologie relative de cette vis d'escalier apporterait des éléments pour expliquer la destination primitive de la travée occidentale de l'église. Si elle est réalisée au *xii^e* siècle, elle assure une fonction d'accès aux combles ou à un étage dont la destination resterait à déterminer. Si elle est ajoutée postérieurement, il est aisé de la placer en même temps que la réalisation de la tribune au *xiii^e* siècle, sachant qu'elle est encore reprise au *xvi^e* siècle pour permettre l'accès au nouveau beffroi. Une autre vis d'escalier, placée à l'extrémité orientale de la nef, assurait également l'accès aux parties hautes de l'église vraisemblablement dès le *xii^e* siècle.

15- Prache 1990, 212.



Fig. 9. Vestiges de la porte de la salle capitulaire.

portail en plein-cintre est percé dans la partie centrale, sans tympan et à ébrasements à retraits successifs reliés par des archivolttes. Seules les deux voussures extérieures sont ornées de motifs floraux, les autres sont dépourvues de décor. Au sud du portail, on observe une arcade aveugle, dont chaque piédroit est garni de deux colonnes en délit portant deux voussures en plein cintre, décorées l'une de feuillages, l'autre d'étoiles à huit branches ; elle est surmonté d'un relief très endommagé. Il devait y avoir en symétrie la même arcade aveugle au nord, disparue lors de la réalisation d'un pan coupé à l'angle nord-est de l'église. Une baie en plein cintre à deux rouleaux éclaire la tribune au deuxième niveau, au-dessus du portail central.

- Les vestiges du cloître du XII^e siècle

La cour du cloître forme un carré de 28,50 mètres de côté, entouré de quatre galeries charpentées. On observe la similitude entre l'épaisseur des murs du cloître et ceux des parties romanes de l'église, de même pour les matériaux et les dimensions des pierres d'appareil. Les lits de pierres des murs du cloître sont à la suite des assises des murs extérieurs de la nef et du transept. La construction du cloître semble donc avoir commencé au même moment que l'église : les murs ouest et sud du cloître visibles aujourd'hui sont conservés depuis le XII^e siècle¹⁷. Ils étaient percés de

17- Gardelles 1958, 392.

simples baies rectangulaires surmontées d'un arc de décharge et de baies très étroites : trois sont encore visibles au sud, au-dessus de la toiture du cloître. De plus, les vestiges de l'entrée de la salle capitulaire sont conservés à l'est (fig. 9). Cette entrée est composée d'une porte encadrée de deux baies doubles, aux archivoltes nues retombant sur des tailloirs et des chapiteaux moulurés. Un cordon de pointes de diamant vient orner l'extrados des voussures, comme au niveau des baies des deux travées orientales de la nef.

Chronologie de la construction et similitudes avec les fondations de l'archevêque de Bordeaux Geoffroy du Loroux (1136-1158)

Des ressemblances sont observables entre la collégiale de Saint-Émilion et les abbayes augustiniennes fondées en Aquitaine par Geoffroy du Loroux, archevêque de Bordeaux de 1136 à 1158. Prédicateur renommé et grand artisan de la réforme grégorienne en Aquitaine, Geoffroy du Loroux a aidé Bernard de Clairvaux à convaincre le duc d'Aquitaine Guillaume X à soutenir le pape légitime Innocent II face au pape schismatique Anaclet. Il entretenait des relations privilégiées avec saint Bernard, et évoluait dans le cercle de Louis VII et son conseiller Suger. Les fondations de cet archevêque étaient toutes destinées à des communautés de chanoines réguliers de saint Augustin, qu'elles aient été fondées avant ou après son accession au siège épiscopal (fig. 1).

Deux d'entre elles, Fontaine-le-Comte (Vienne) et Sablonceaux (Charente-Maritime), fondées entre 1126 et 1136, présentent de fortes similitudes dans leur plan et leur décor. Chacune a conservé une nef unique et un transept saillant. La première est pourvue d'un chevet hémicirculaire entouré de deux absidioles orientées, la deuxième présente un chevet plat issu d'un remaniement des XIII^e-XIV^e siècles. Une autre abbaye augustinienne fondée par Geoffroy du Loroux vers 1130, Saint-Pierre de l'Isle, dans le Médoc, ne conserve plus que le mur oriental de son ancien chevet plat. Cependant, un plan antérieur à ces vestiges est désormais connu, grâce à une prospection électrique réalisée en 2002 sur le site¹⁸. Elle a révélé une église à nef unique, avec un transept saillant pourvu de deux

absidioles orientées et un chevet hémicirculaire à l'est. Ce plan est très proche de celui de l'abbatiale de Fontaine-le-Comte où le chœur est légèrement plus profond. Ces nouvelles données sur l'abbaye de l'Isle alimentent l'étude des fondations liées à l'archevêque en faisant ressortir un éventuel parti architectural commun.

Le plus significatif n'est pas que ces abbayes aient un plan proche mais surtout que les dimensions des transepts et des nefs soient quasiment égales. En effet, les dimensions des transepts de ces églises abbatiales, Saint-Émilion, Fontaine-le-Comte, Sablonceaux, et l'Isle sont très proches, à 50 cm près : un transept de 30 mètres pour chacune, et, pour chaque nef (encore conservée ou restituée) trois travées et une longueur quasiment égale à celle du transept. Les transepts de Fontaine-le-Comte, Sablonceaux, l'Isle et Saint-Émilion présentent une largeur environ égale à 9 mètres. Leurs plans, au niveau de la nef et du transept, sont ainsi quasiment superposables (fig. 10).

D'autres similitudes sont à noter, même si elles ne sont pas uniques à ces sites et restent observables sur d'autres édifices contemporains situés dans la province ecclésiastique de Bordeaux. Signalons notamment que les transepts de Saint-Émilion, Fontaine-le-Comte et Sablonceaux sont voûtés en berceaux brisés reposant sur un formeret de section carrée. Sur les croisées de transept de ces trois abbayes, il fut prévu des coupoles sur pendentifs retombant sur des supports formés de deux colonnes engagées sur dossier à chapiteaux nus (celle de Fontaine-le-Comte a été modifiée en voûte d'ogives, et les chapiteaux occidentaux sont ornés de feuillages). La nef de Fontaine-le-Comte était voûtée d'un berceau, voûtement prévu initialement pour la collégiale de Saint-Émilion. La nef de Sablonceaux était voûtée d'une file de coupoles sur pendentifs. Les coupoles de Saint-Émilion présentent des calottes avec la base ornée d'une frise de damiers, des pendentifs et des doubleaux à doubles rouleaux très proches de ceux de Sablonceaux.

La ressemblance est visible aussi dans le traitement des entrées de la salle capitulaire de ces abbayes, toujours placée dans l'aile orientale des bâtiments conventuels entourant le cloître. Sablonceaux et Saint-Émilion ont conservé des vestiges de cette entrée, celle de l'abbaye de l'Isle a été démantelée au début du XX^e siècle mais une photographie du XIX^e siècle témoigne de sa parenté formelle avec celles des

18- Masson 2002, 68-73. La prospection électrique a été réalisée par Michel Martinaud (Université de Bordeaux 1).

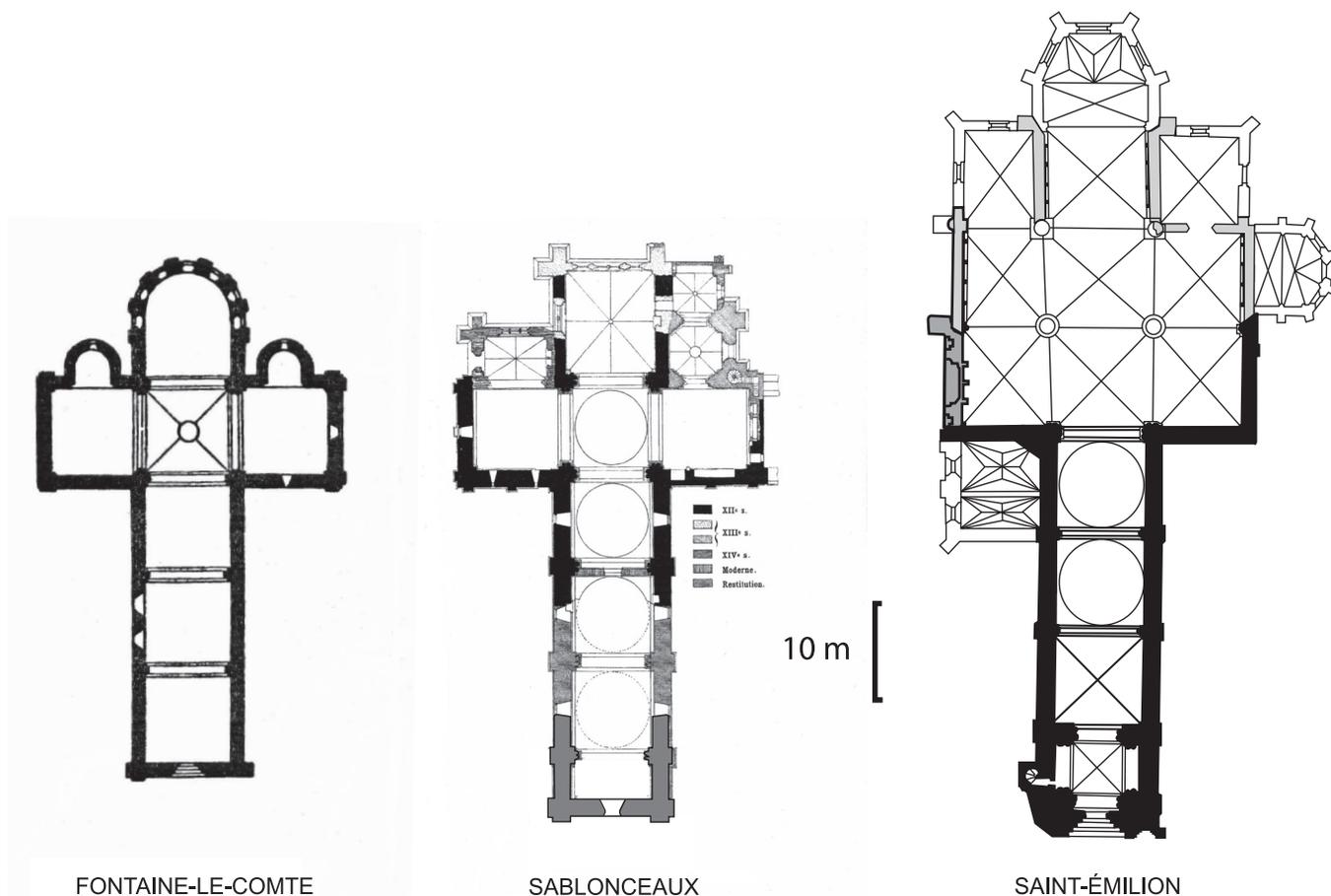


Fig. 10. Comparatif des plans des abbayes de Sablonceaux, Fontaine-le-Comte et Saint-Émilion.

autres abbayes¹⁹. Cette disposition était toutefois courante dans les abbayes contemporaines, quelque soit l'observance appliquée. L'analyse du décor et de l'agencement primitifs des salles évoquées ici n'a pas pu être réalisée, par manque de vestiges suffisants.

Jacques Gardelles avait d'ores et déjà noté ces similitudes et en concluait que les abbayes fondées par Geoffroy du Loroux avaient influencé l'architecture des fondations augustiniennes de la région au XII^e siècle, dont la collégiale de Saint-Émilion. On observe en effet que, dans les abbayes augustiniennes du

Périgord, Chancelade, Saint-Avit-Sénieur et Saint-Amand-de-Coly, on retrouve un décor austère, écho de la règle de saint Augustin où nombreux sont les appels à l'humilité et à la pauvreté. Mais ce goût de la simplicité se retrouve également dans des établissements d'autres ordres tels les Templiers, les Chartreux, les Grandmontains ou les Cisterciens. On observe ensuite des abbayes augustiniennes avec un plan plus complexe et un décor sculpté bien plus abondant. Parmi elles, les abbayes de Saint-Pierre de Vertheuil en Médoc, Airvault en Poitou, et Lesterps en Limousin. Pour Jacques Gardelles, le lien entre ces abbayes augustiniennes qui sont si proches par leur plan, leur couverture et l'austérité du décor, tient à la personnalité de Geoffroy du Loroux, "l'un des tenants de l'es-

19- Gardelles 1958, 397.

prit de réforme le plus radical en Aquitaine” dans la première moitié du XII^e siècle²⁰. Chacune de ses fondations fut confiée à des chanoines réguliers de saint Augustin. Cette influence se discerne également dans d’autres abbayes augustiniennes, comme l’abbaye de La Réau, fondée vers 1150, très proche par sa nef et son transept de Fontaine-le-Comte, mais le chevet est différent (de plan carré, voûté d’ogives et richement décoré), ou l’abbaye de Châtres, près de Cognac, dont l’ensemble du XII^e siècle rappelle celui de Sablonceaux. Enfin, lorsque des chanoines augustins construisirent l’abbaye de La Couronne en Angoumois, de 1174 à 1206, le style adopté fut alors très différent, déjà gothique, avec un plan nettement distinct et une ornementation austère. L’inspiration peut-être suscitée par les fondations de Geoffroy du Loroux (décédé en 1158) n’aurait alors absolument plus été visible²¹.

Par ces rapprochements, le projet primitif de l’église collégiale de Saint-Émilion, au XII^e siècle, a pu être proche de celui de ces abbayes augustiniennes émanant du même fondateur, et dont la construction est contemporaine. Il est difficile toutefois d’imaginer quel plan présentait le chevet primitif de Saint-Émilion. Fontaine-le-Comte a conservé son chevet hémicirculaire et les deux absidioles ouvrant sur le transept. La même disposition a été observée pour l’abbaye de l’Isle sur le plan restitué par la prospection électrique²². L’abbaye de Sablonceaux a été remaniée dans ses parties orientales et présente aujourd’hui un chevet plat et deux chapelles de plan rectangulaire réalisés au XIII^e ou au début du XIV^e siècle.

D’après Jacques Gardelles, si le transept de la collégiale de Saint-Émilion semble dériver des fondations de Geoffroy du Loroux, la nef, elle, s’en éloigne : les supports y sont réduits à une seule colonne, sur large dossier également, la mouluration des tailloirs est plus riche et les bases sont différentes. L’imposte placée à la hauteur des tailloirs comme à Fontaine-le-Comte s’interrompt à Saint-Émilion dans la première travée orientale de la nef. Il en conclut que la collégiale, construite d’est en ouest, fut commencée sous l’impulsion de l’archevêque au cours de la deuxième moitié du XII^e siècle, mais qu’elle ne dut pas être termi-

née de son vivant. Ses conclusions proposaient que le transept fût lancé au milieu du XII^e siècle, avant la nef que l’on prévoyait initialement de voûter avec un berceau plein-cintre. Ensuite furent construites les deux travées orientales au cours d’une première campagne de construction, dans la deuxième moitié du XII^e siècle. Lors d’une dernière campagne de construction, à la fin du XII^e siècle, on réalisa la travée occidentale et la base de la tour-clocher²³.

Les variations observées dans le décor des baies et la progression du mode de couverture (berceau, coupes, ogives) laissent supposer effectivement que la construction s’est poursuivie d’est en ouest²⁴. Cependant, en observant les trois travées de la nef, une grande homogénéité est visible au niveau du parement et des supports. L’appareil étant également continu entre la nef et la travée formant le porche à l’ouest (au niveau du parement extérieur), une autre hypothèse peut être proposée face à celle de Jacques Gardelles : après l’achèvement du transept, la nef fut lancée. Toutes les parties basses furent élevées simultanément, les trois travées de la nef et celle du “porche”, et ce vers le milieu du XII^e siècle et au cours de la seconde moitié du siècle. Malgré les différences dans les supports, dans les moulurations des bases et des tailloirs, la similitude du plan avec les fondations de Geoffroy du Loroux supposerait une influence de la part de l’archevêque dans la construction de cette collégiale réformée par son prédécesseur. Il n’a peut-être pas agi avec le même intérêt que pour ses fondations personnelles, mais son intervention semble apparaître. Les élévations de la nef terminées, le voûtement fut réalisé. Il fut entrepris en repartant de la travée orientale et en évoluant vers l’ouest. Les deux premières travées furent voûtées de coupes sur pendentifs, peut-être simultanément ou peu après celle de la travée du porche, et ce vraisemblablement au début de la deuxième moitié du XII^e siècle. Au cours de la seconde moitié ou à la fin du XII^e siècle, la troisième travée est voûtée d’ogives, mais ses supports n’ayant pas été prévus pour ce type de voûtement, ils sont adaptés par l’ajout de colonnettes. Les baies quasiment circulaires furent réalisées vraisemblablement lors de cette même phase, au cours de laquelle un

20- Gardelles 1958, 391-401.

21- Gardelles 1958, 391-401.

22- Le chevet reconstruit à fond plat présente une baie datable du XIV^e siècle.

23- Gardelles 1958, 391-401.

24- Gardelles 1958, 392-393 ; Prache 1990, 211-212.

premier rehaussement des murs de la nef peut être envisagé.

En conclusion, comme l'a écrit Jacques Gardelles, le transept et la nef ont pu être lancés sous l'archiepiscopat de Geoffroy du Loroux mais la nef aurait été achevée après son décès en 1158. Il attribuait le transept et les deux travées orientales de la nef à l'archevêque et non les terminaisons orientales. Nous pensons qu'il a pu en être autrement, et que la nef et la terminaison occidentale correspondaient à un projet unique, une première campagne, vraisemblablement influencée par l'archevêque, au milieu du XII^e siècle. C'est lors d'une seconde campagne que fut réalisé le voûtement : une fois montés les murs de la nef et la tour occidentale terminée, les travaux furent repris à partir de la travée est. Les deux premières travées furent voûtées de coupes, certainement prévues dans le projet initial. Le parti changea pour la travée occidentale alors que la technique de l'ogive était connue et maîtrisée dans la région, et ce au cours de la seconde moitié ou à la fin du XII^e siècle.

MODIFICATIONS DE L'ABBATIALE DE SAINT-ÉMILION AU XIII^e SIÈCLE

Suite à la réforme de la communauté au XII^e siècle, les chanoines de Saint-Émilion semblent avoir vécu plus sereinement pendant environ deux siècles, sous la conduite de leurs abbés successifs²⁵.

Pendant la première moitié du XIII^e siècle, Saint-Émilion se transforme en profondeur : la construction d'une enceinte ou de nouvelles demeures urbaines trahissent l'essor de la ville et la fortune de ses habitants. C'est dans ce climat propice qu'il fut décidé de reprendre les parties orientales de l'église. Les murs

25- Guadet 1841, 33. Les abbés successifs listés par la *Gallia Christiana* (col. 882) et repris par Joseph Guadet sont : Aimon I^{er}, moine de Lesterps, abbé vers 1110 ; Pierre I^{er}, dit second abbé dans un titre de 1121 ; Aimon II, nommé dans une charte de 1145 relative aux chanoines réguliers de Bordeaux ; Pierre II, abbé en 1155, et encore en 1161 ; Guillaume Arnaud, gouverna le monastère jusqu'en 1176 ; Clarius en 1186, Gondebaud, qui régit le monastère au temps d'Elie vicomte de Castillon ; Pierre III ; B., peut-être Bernard Aiz, nommé dans une charte qui paraît être du XIII^e siècle ; R. successeur de Bernard, nommé dans une charte ancienne, Arnaud I^{er}, témoin dans une charte de 1232, abbé de 1225 à 1235 ; S. reçut en l'an 1254 un don de Raymond Guillaume de Samoniac ; Raimond, dernier abbé, mentionné dans la bulle de sécularisation du pape Clément V.

orientaux du transept furent supprimés pour agrandir et former un transept profond de deux travées, ou encore une salle de six travées. Au cours de la même campagne fut élevée une travée de chœur, probablement à fond plat. On observe encore les murs latéraux d'origine, au nord et au sud, de la deuxième travée. Ils sont ornés d'une arcature plaquée, sur une banquette continue au nord : les arcs sont brisés, bordés de tores épais, retombant sur des chapiteaux garnis de crochets. À l'extérieur, au nord, cette deuxième travée conserve une corniche à festons sous un bandeau en dents de scie surmonté d'un tore et d'un larmier.

Les deux travées méridionales ont conservé les voûtes primitives quadripartites et bombées, aux ogives moulurées d'un tore entre deux cavets. Les arcs qui séparent ces deux travées du vaisseau central sont profilés d'un méplat entre deux gorges et deux tores. Le pilier situé au sud, à l'entrée du chœur, serait aussi en partie du XIII^e siècle : il est composé d'un dossier et d'une colonne engagée, flanqués de deux colonnettes coiffées de chapiteaux à crochets²⁶.

On observe encore dans la travée de chœur des vestiges d'arcatures et des traces de baies géminées, au nord et au sud. La régularité du parement suggère que ces arcs géminés soient des arcs de décharge au-dessus d'une simple baie, et non des vestiges d'anciennes baies géminées.

Enfin, comme il a été précisé précédemment, une tribune fut ajoutée dans la travée occidentale de la nef, et une voûte d'ogives fut réalisée pour orner le nouveau rez-de-chaussée.

Des vestiges de peintures murales du XIII^e siècle sont conservés dans la nef²⁷ : une Vierge et des scènes sur l'histoire de sainte Catherine. La Vierge est peinte dans l'angle sud-est de la nef, face à l'ouest, sur le pilastre entre la croisée et la nef. Deux cadres sont superposés : dans le cadre supérieur, la Vierge est représentée debout, et dans le cadre inférieur, un personnage figuré de profil, agenouillé, en prières, est probablement le commanditaire des peintures. L'attitude de la Vierge est hiératique ; elle esquisse toutefois un léger sourire. Sa main droite dirige le regard vers le mur méridional. Ce geste est renforcé par l'allongement de l'index montrant le mur, soulignant le caractère de

26- Prache 1990, 213-219.

27- Aubert 1941, 172-181.



Fig. 11. Enfeus dans l'aile sud du cloître.

commandement. Elle désigne ainsi les scènes peintes sur le mur sud, relatives à l'histoire de sainte Catherine, contemporaines de la réalisation de la Vierge. Le personnage agenouillé dans le cadre inférieur est également tourné vers le mur sud. Vêtu d'une longue robe brune à capuchon et portant la tonsure, il s'agit d'un clerc, vraisemblablement un chanoine de la collégiale.

Le cycle de sainte Catherine commence habituellement par la représentation des premiers épisodes de sa vie. Ici, le peintre s'est adapté à l'espace restreint et a représenté les thèmes de la fin de la vie de la sainte.

Ces peintures forment un tout, révélant le souhait du donateur de rendre hommage à la Vierge et à sainte Catherine, pour laquelle les épisodes de vie re-

présentés montrent la puissance de la prière et de la foi. Bien qu'elles aient été réalisées selon des procédés appartenant en partie à la tradition picturale romane, ces peintures se situent dans le second quart du XIII^e siècle, voire précisément autour de 1240, par les costumes et les comparaisons faites avec la peinture de manuscrits²⁸.

Quant aux bâtiments conventuels, on y aménagea contre le mur sud du cloître une série d'enfeus, datables par leur décor de la fin du XIII^e siècle (fig. 11). Ils se composent de niches plaquées, séparées par des colonnes à chapiteaux ornés de feuillages, et couronnées d'arcs trilobés inscrits dans des arcs brisés, bordés

28- Gaborit 1999, 34-45.

d'un tore. Les écoinçons des trilobes sont ornés de motifs végétaux. Ces arcs sont coiffés d'une large archivolte ornée de grandes feuilles et surmontée d'un gâble garni de crochets. Les arcades ouvrant sur les galeries du cloître semblent aussi avoir été refaites au XIII^e siècle²⁹.

Enfin, au-delà du cloître, vers l'est, une chapelle ouvre sur une impasse. Elle est souvent dénommée la chapelle du Chapitre. Les composants de cette chapelle la placent à la fin du XII^e siècle ou au début du XIII^e siècle : son décor peint, ses deux voûtes d'ogives retombant sur des colonnes d'angles coiffées de chapiteaux ornés de feuilles lisses et de masques dans les feuillages, les clés de voûte ornées l'une de l'Agneau et l'autre d'une Vierge à l'Enfant. Elle appartenait à la collégiale et venait compléter l'ensemble monastique dès la fin du XII^e siècle ou dès le début du XIII^e siècle.

L'église collégiale de Saint-Émilion présentait ainsi au XIII^e siècle une nef unique ouvrant sur un transept saillant profond de deux travées, et un chevet d'une travée dont on ignore la terminaison orientale. Une tribune aménagée à l'ouest ouvrait largement sur la nef.

On retrouve en Aquitaine d'autres églises à chevet plat entouré des deux chapelles de plan carré ou rectangulaire ouvrant sur le transept. Cette configuration se retrouve fréquemment dans l'ouest poitevin, charentais ou limousin, mais rarement en Bordelais³⁰ : Pleine-Selve, dont la fondation est attribuée à Geoffroy du Loroux, a conservé son chevet plat daté de la fin du XII^e siècle³¹. Ce modèle du chevet plat peut émaner également des églises cisterciennes voisines.

Des exemples d'églises où la nef unique est associée à un grand transept, tel un sanctuaire, se retrouvent dans la région de Tours, à Sainte-Maure, Sépines et Ferrière-Larçon, ou dans la France septentrionale, comme à Nogent-sur-Oise et Villers-Saint-Paul. Le modèle de Saint-Émilion peut être issu de la vallée de la Loire, à travers des intermédiaires comme l'église de Saint-Marcel dans l'Indre³².

29- Gardelles 1958, 392.

30- Gardelles 1958, 398-399.

31- Sainte-Marthe [1720] 1873, 892. Le *Gallia Christiana* est la seule source indiquant Geoffroy du Loroux comme fondateur de Pleine-Selve, vers 1145. Cette abbaye est la seule du corpus des fondations liées à l'archevêque à présenter un plan différent.

32- Prache 1990, 214.

SÉCULARISATION ET TRANSFORMATIONS DU XIV^e AU XVI^e SIÈCLE

Sécularisation et transformations aux XIV^e et XV^e siècles

En 1306, l'abbaye fut sécularisée par le pape Clément V qui plaça comme doyen à la tête des chanoines son neveu Gaillard de La Mothe.

Peu après cette sécularisation, un portail fut réalisé pour assurer un accès au niveau de la première travée au nord-ouest du sanctuaire. En effet, l'accès le plus pratique à l'église se situait au nord, le sud étant occupé par les bâtiments monastiques et la façade occidentale, à proximité de l'enceinte de la ville, étant probablement encore inachevée.



Fig. 12. Portail nord.

Le portail nord de la collégiale est composé d'une grande porte centrale placée entre deux baies aveugles (fig. 12). Le registre inférieur des ébrasements et des parties latérales du portail est orné d'une arcature continue, composée d'arcs trilobés inscrits dans des arcs brisés portés par des colonnettes engagées. Les écoinçons sont ornés de motifs végétaux. Au-dessus de ce véritable soubassement, des colonnettes délimitent des sortes de niches, douze au total, qui se poursuivent dans les baies latérales aveugles. Ces niches conservent des socles et des dais, très endommagés, qui laissent supposer qu'elles abritaient des statues représentant les Apôtres (on distingue la crucifixion de saint Pierre et la décapitation de saint Paul). Les baies aveugles présentent des archivoltes brisées et sculptées. Le portail central est pourvu d'un trumeau, au-devant duquel on observe une colonnette destinée à porter une statue plus grande que la statue plus tardive qui est actuellement en place. Le tympan est cerné par deux archivoltes bordées de feuillages et ornées de figures très abimées. Bien que le tympan ait été martelé, on distingue une représentation du Jugement Dernier : la séparation des Élus et des Damnés était placée sur le linteau, et au-dessus, le Christ en Majesté entre la Vierge et saint Jean agenouillés, et des anges portant les instruments de la Passion³³. D'après Jacques Gardelles, cet ensemble dérive du Portail Royal de la cathédrale Saint-André de Bordeaux, élevé vers 1250 dans la cinquième travée de la nef, au nord. Des ressemblances sont perceptibles également avec le portail de l'église souterraine de Saint-Émilion³⁴.

Des transformations furent également réalisées dans le transept. La fenêtre orientale du bras sud du XIII^e siècle fut agrandie pour être transformée en passage vers une nouvelle chapelle orientée à fond plat venant s'appuyer contre la travée de chœur. Cette chapelle fut couverte d'une voûte quadripartite avec des nervures en filet prenant appui sur des consoles. Peu après, on édifia une chapelle similaire au nord du chœur, présentant le même voûtement. Le mur qui fermait le transept à cet angle nord-est a complètement disparu, et le transept ouvre sur cette chapelle par un arc doubleau dont les moulures se fondent dans les murs, sans emploi de chapiteaux. Les baies des cha-

nelles présentent un réseau de lancettes trilobées et de quadrilobes. Cet ensemble ne semble pas être antérieur au début du XV^e siècle³⁵.

Une autre chapelle fut construite au niveau de la deuxième travée, au sud. Elle se compose d'une courte travée terminée au sud par une abside polygonale, perpendiculairement à l'axe de l'église. Elle est couverte d'une voûte à nervures à filets retombant sur des colonnes d'angle. Ces colonnes sont coiffées de chapiteaux composés de moulures circulaires.

Dernières transformations majeures de l'abbatiale, au XVI^e siècle

Au XVI^e siècle le chevet fut agrandi vers l'est par une courte travée droite voûtée d'ogives et une abside à trois pans voûtée d'ogives à liernes et tiercerons. Les nervures sont pénétrantes et les baies percées à l'est présentent des réseaux flamboyants. La voûte de la travée droite fut pourvue d'une clef pendante.

Les deux piles médianes du sanctuaire ont été remontées ou chemisées pour former deux grosses piles cylindriques, couronnées d'une frise de feuillages soulignant le tailloir. Des voûtes à nervures pénétrantes ont été construites sur les deux travées du vaisseau central et du vaisseau nord, entraînant une reprise des baies.

Une chapelle fut ouverte au nord de la travée orientale de la nef. Orientée, elle présente deux travées voûtées d'ogives à liernes et tiercerons.

Le massif occidental fut également repris au XVI^e siècle par l'ajout du beffroi et d'une voûte à liernes et tiercerons dans la tribune. Il semble que les murs de la nef, s'ils avaient déjà été rehaussés, furent remaniés pour homogénéiser la toiture avec celle du sanctuaire, ou ce rehaussement fut réalisé au XVI^e siècle comme l'ont suggéré Anne Prache et Jacques Gardelles. Cependant, les baies quasiment circulaires placées au-dessus des baies de la travée occidentale de la nef paraissent avoir été mises en place à la fin du XII^e siècle lors du voûtement de cette dernière : un premier rehaussement des murs, au moins sur cette travée (les

33- Prache 1990, 215-217.

34- Gardelles 1992, 233-238.

35- Prache 1990, 217.

autres étaient-elles couvertes de toitures coniques ?) a pu être réalisé dès la fin du XII^e siècle³⁶.

Une consécration de l'église eut lieu en 1542, comme en témoigne une inscription encadrée dans le côté nord du sanctuaire.

Au sud du sanctuaire, on distingue encore une peinture du XIV^e ou XV^e siècle, fragmentaire et recouverte d'une autre peinture du XVI^e siècle, très abîmée. La première semble représenter la Jérusalem Céleste avec saint Pierre en gardien. La seconde met en scène trois saints : saint Benoît, saint Michel et sainte Marie-Madeleine. Saint Benoît est figuré en abbé du Mont-Cassin pratiquant un exorcisme, saint Michel terrasse un démon et sainte Marie-Madeleine est en méditation. Benoît et Michel ont en commun de lutter tous deux contre Satan, le premier par la prière, le second au nom du Christ. Le culte de saint Michel et celui de sainte Marie-Madeleine, témoin privilégié de la résurrection du Christ, se sont développés à partir de la Contre-Réforme³⁷. Cette peinture vint compléter les dernières restaurations et mises en valeur majeures de la collégiale.

CONCLUSION

Malgré de nombreuses transformations, les vestiges du XII^e siècle permettent de comprendre en grande partie l'édifice primitif et de souligner sa parenté avec les fondations de l'archevêque Geoffroy du Loroux : les dimensions du plan, les modes de voûtements, la simplicité du décor. Une étude approfondie reste certes encore à mener, pour préciser davantage la chronologie relative des vestiges du XII^e siècle (notamment pour comprendre l'agencement et la fonction primitive de la travée occidentale de la nef) et leurs articulations avec les diverses reprises postérieures.

On retrouve à Saint-Émilion austérité et dépouillement, comme dans nombreuses constructions romanes en Aquitaine, notamment en Périgord. Les œuvres dues aux chanoines réguliers ou aux cisterciens présentent ce type de décor, en accord avec l'esprit de pauvreté et d'humilité de la réforme religieuse du XII^e siècle. Cependant, d'autres abbayes augustiniennes de la région adoptent un plan complexe et un décor sculpté abondant. Aucun programme architectural commun ne ressort alors au sein de ces abbayes de chanoines réguliers de saint Augustin, comme il a pu être observé pour plusieurs abbayes cisterciennes. Cependant, un groupe d'abbayes semble émerger ici, probablement influencées dans leur parti architectural par l'archevêque Geoffroy du Loroux. Ces églises présentent certes des plans, une simplicité du décor ou un voûtement observables dans des églises contemporaines souvent vouées à d'autres observances, émanant de motifs et de principes fréquemment utilisés dans d'autres constructions girondines, saintongeaises ou poitevines du milieu du XII^e siècle. L'indice qui retient l'attention au sein des édifices liés à Geoffroy du Loroux est la régularité remarquée au niveau des dimensions, offrant une superposition possible entre les plans. Une telle observation ne semble pas avoir été faite auparavant pour d'autres édifices liés à un même fondateur. Au-delà de ses fondations personnelles, Geoffroy du Loroux aurait pu prendre soin d'autres abbayes en cours de construction, notamment augustiniennes, alors qu'il occupait le siège épiscopal. La collégiale de Saint-Émilion réformée par son prédécesseur a pu ainsi retenir son attention.

Afin d'appréhender au mieux l'activité fondatrice de ce personnage, une étude de synthèse est en cours sur la question d'un éventuel programme architectural propre au prélat et mesurer l'étendue de son influence en Aquitaine au XII^e siècle.

36- Le remplage de ces baies quasiment circulaires peut avoir été repris lors de la phase de travaux du XVI^e siècle lors du remaniement des parties hautes de la nef.

37- Gaborit 1999, 59-61.

Sources éditées

Sainte-Marthe, D. de [1720] 1873 : *Gallia Christiana, in provincias ecclesiasticas distributas; qua series et historia archiepiscoporum, episcoporum et abbatum Franciae vicinarumque ditionum ab origine ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, & probatur ex authenticis instrumentis ad calcem appositis*, vol. II, Paris, col. 881.

Bibliographie

Aubert, M. (1941) : "Saint-Émilion, collégiale", in : *102^e Congrès archéologique de France, tenu à Bordeaux et Bayonne en 1939*, Paris, 172-181.

Boutouille, F. (2000) : "Le ban de l'archevêque de Bordeaux à Saint-Émilion (1079-fin ^{xiii} siècle)", in : FHSO 2000, 40-56.

Brutails, J.-A. (1912) : *Les vieilles églises de la Gironde*, Bordeaux.

FHSO (2000) : *Vignes, vins et vigneronns, de Saint-Émilion et d'ailleurs, LI^e Congrès d'études régionales de la Fédération Historique du Sud-Ouest tenu à Saint-Émilion les 11 et 12 septembre 1999*, MSHA, Bordeaux.

Gaborit, M. (1999) : *Peintures murales médiévales de Saint-Émilion*, Saint-Émilion.

Gardelles, J. (1958) : "L'église haute de Saint-Émilion et les abbayes augustines d'Aquitaine aux ^{xii} et ^{xiii} siècles", *Annales du Midi*, 70, 391-401.

— (1992) : *Aquitaine gothique*, Paris.

Guadet, J. [1841] 1991 : *Histoire de Saint-Émilion*, Paris.

Masson, J. (2002) : *Étude historique et archéologique de l'abbaye Saint-Pierre-de-l'Isle en Médoc*, TER inédit, université de Bordeaux 3.

Mussat, A. (1963) : *Le style gothique de l'ouest de la France aux ^{xii} et ^{xiii} siècles*, Paris.

Pontal, O. (1995) : *Les conciles dans la France capétienne jusqu'en 1215*, Paris.

Prache, A. (1990) : "L'église haute de Saint-Émilion", in : *Bordelais et Bazadais, 145^e Congrès Archéologique de France tenu en 1987*, 207-220.

Serbat, L. (1913) : "Saint-Émilion, église collégiale", *Congrès archéologique de France, 79-I, tenu à Angoulême en 1912*, Paris, 174-189.